

# Le Canard en Sucre

Lettre d'information de la Mutuelle Petite Enfance Lafayette – Lyon 6<sup>e</sup>



**Relais d'Assistants Maternels**  
Tél : 04 78 24 12 79  
relaiscanneasucre@free.fr

Permanence téléphonique :  
Tous les mardis entre 12h et 14h

Rencontre avec la responsable sur  
rendez-vous

## Edito

Bonjour à tous,  
La rentrée étant déjà loin derrière nous, il est temps de vous souhaiter à tous la bienvenue au sein du relais Canne à Sucre et de vous présenter les activités et projets qui seront mis en place cette année.  
Bonne lecture à tous et que cette année soit remplie de beaux moments !

Séverine Embert  
Responsable animatrice.

## Les temps forts du Relais Canne à Sucre

### Rentrée au relais :

Les temps collectifs ont recommencé le lundi 10 Septembre. Nous accueillons cette année 48 professionnels composés d'assistant(e)s maternel(le)s et d'aides maternelles à domicile. Tous les matins de 9h à 11h ainsi que le lundi après midi de 14h à 16h, les enfants viennent jouer, rire et grandir avec d'autres petits copains. Afin d'accueillir tout le monde de manière sécurisée, les temps collectifs se composent de 10 à 12 enfants et ont eu lieu de façon fixe tous les 15 jours.

### Abonnement à l'école des loisirs :

Le relais vous propose un abonnement groupé à « L'école des Loisirs » afin de recevoir des livres pour enfants durant l'année. Vous trouverez cet abonnement dans le dossier d'inscription pour les familles et auprès de la responsable pour les professionnels. Pour les personnes qui commandent, les livres arrivent au relais de manière nominative et la responsable les distribue pendant les temps collectifs.

### Projets musicaux :

-Un groupe de 20 assistantes maternelles participeront d'Octobre à Décembre à un projet musical avec Benoit Collinet au sein du relais. Ce projet a pour objectif d'accompagner les professionnelles dans l'éveil musical avec les tout petits en leur donnant des outils pour placer leur voix, connaître un nouveau répertoire de chansons et découvrir de nouveaux instruments de musique. Les rencontres se termineront par l'enregistrement d'un CD.

-Les jardins sonores pour les enfants et leurs assistantes maternelles auront lieu cette année dès Janvier 2013.

### Autres projets dans l'année :

Spectacles, visites à la résidence personnes âgées, sortie bibliothèque et à la ludothèque, soirées thématiques...

**Journée portes ouvertes : le Samedi 17 Novembre** aura lieu la journée porte ouverte du relais de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. L'occasion pour vous de visiter les locaux, rencontrer la responsable et d'échanger autour du verre de l'amitié. Nous vous y attendons nombreux !

### Dates à retenir :

**Samedi 17 Novembre 2012** : journée porte ouverte du relais

### Vacances de Toussaint :

Le relais sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint

**Gouter de Noël** : Mardi 04 Décembre 2012

**Spectacle de Noël** : Mardi 11 Décembre 2012

### Parole de Sophie, Assistante maternelle

Devenir assistante maternelle s'est imposé à moi comme une évidence. J'étais à mon compte et lorsque j'ai eu ma 1<sup>ère</sup> fille, j'ai été incapable de m'en séparer. Je ne voulais rien rater de ses premières années. J'ai compris que beaucoup de mamans devaient avoir du mal à franchir ce pas. Tous naturellement j'ai fait les démarches pour l'agrément.

Garder, choyer et éduquer les enfants des autres, tout en restant uniquement leur « nounou » m'apporte beaucoup de joie, de tendresse et de satisfaction.

Être assistante maternelle, c'est faire un métier avec convictions, principes et amour ; c'est aussi savoir abandonner une petite partie de soi aux enfants qui partagent notre quotidien.

### Pour bénéficier du complément du libre choix de mode de garde :

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2012, la rémunération journalière de votre assistante maternelle ne doit pas dépasser 5 fois le smic horaire par enfant gardé soit :

-47€ Brut/j

-36.31 € Net/j

Les indemnités d'entretien sont fixées à **2.97 €** minimum pour 9h d'accueil de l'enfant soit **0.33€** par heure d'accueil. En dessous de 8h de garde par jour, l'indemnité d'entretien doit respecter le minimum légal imposé par la convention collective, soit **2.65€** pour toute journée commencée.

### Petits rappels importants en ce début d'année :

Parents, vous confiez votre enfant  
Assistant(e)s maternel(le)s vous accueillez des enfants,

Pour le bien être de l'enfant, les parents et les professionnelles n'oublient pas d'échanger sur les différents moments clefs de la journée et de vous mettre d'accords sur les principes à respecter notamment sur :

Les repas (les pratiques de chacun, les interdits....)  
Le sommeil (rythmes...)  
Les activités (sorties, jeux éducatifs, télévision...)  
Les apprentissages de la propreté  
Les soins

### Sur internet :

[www.ramlyon.com](http://www.ramlyon.com)

site du relais canne à sucre.

[www.casamape.fr](http://www.casamape.fr)

site d'informations professionnelles des assistants maternels et des parents employeurs.

[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)

site de la fédération des particuliers employeurs.

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

site de la CAF.

### J'ai lu :

**Sur le dos d'une souris**, de Cécile Bergame, livre CD. Ed Didier Jeunesse.

**Un grand cerf**, de Virginie Guérin. Ed Milan Jeunesse.

**Plouf**, de Philippe Corentin. Ed école des loisirs.

### Recette de saison : Le risotto aux champignons

Ingrédients:

- 1L d'eau
- 60 g de riz rond
- 2 champignons de Paris
- 1 cc de crème fraîche
- 1 pincée de gruyère râpé
- 1 pincée de sel

Préparation:

Dans un litre d'eau non salée portée à ébullition, faire cuire le riz environ 12 min de manière à le rendre crémeux. Pendant ce temps, éplucher et hacher en petits morceaux les deux champignons (taille moyenne) Dans une poêle anti-adhésive, les faire cuire une minute environ Une fois le riz bien crémeux, l'égoutter et le verser dans une assiette. Ajouter les champignons de Paris et la crème fraîche Saler légèrement et mélanger Décorer de quelques copeaux de gruyère râpé.